



LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR APPEL A COTISATION ET DON 2023



« Je suis très reconnaissante à la SMLH. La bourse qui m'a été attribuée a couvert 50% de la somme nécessaire pour avoir un petit logement équipé d'une cuisine pour me permettre de tester mes recettes. Sans ce soutien, je n'aurais rien pu faire.

La SMLH a vraiment cru en moi, merci ! »

Aurélie L., apprentie dans un lycée hôtelier



Le soutien à la valorisation de l'apprentissage et des formations professionnelles est l'une des actions prioritaires de la SMLH.

66 % du montant de votre cotisation et de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

Cotisation de base

40 €

> 14 € Après réduction fiscale

Cotisation soutien

60 €

> 20 € Après réduction fiscale

Cotisation bienfaiteur

110 €

> 37 € Après réduction fiscale

Si la répartition de votre règlement n'est pas précisée sur votre bulletin, nous affecterons la somme automatiquement à la cotisation et le reste en don.

BULLETIN DE COTISATION ET DON

Merci de bien vouloir nous adresser ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de la SMLH.

Membre titulaire

JE COTISE A LA SMLH

Cotisation 2023 **Cotisation à vie**

Membre de base

40€ annuel 800€ à vie

Membre de soutien

60€ annuel 1200€ à vie

Membre bienfaiteur

110€ annuel 2200€ à vie

JE FAIS UN DON A LA SMLH

OUI, je fais un don pour l'ensemble des actions de la SMLH

30€ 50€ 100€

Soit après déduction fiscale

10€ 17€ 34€

Autre montant : €

NOM :

Prénom :

N° SMLH :

JE M'ABONNE A LA COHORTE

- 20€ version papier (1 an)
 15€ version numérique (1 an)

L'abonnement numérique est offert si vous vous abonnez à la revue papier